

deviennent de plus en plus complexes et où la famille des états augmente presque chaque jour il est particulièrement important d'avoir des règles de droit fermement établies pour régir le comportement des nations. L'avenir du droit international dépend directement du succès avec lequel on saura harmoniser différentes doctrines de droit. C'est précisément dans ce contexte que le Canada, un pays associant deux grands systèmes juridiques au sein d'un même état, peut être en mesure d'apporter une contribution originale à cette entreprise."